



Rapport financier pour les comptes de 2016 – AG du 23 mars 2017

Collectif des associations citoyennes

Les avancées en 2015 nous avaient permis d'envisager des subventions publiques à hauteur de 86.400 € pour 2016, mais nous enregistrons de fait 47.500 € seulement sur ce poste, la Région n'ayant pas émis d'appel à projet cette année.

Ressources

En 2016, la composition des ressources a été la suivante :

- subventions publiques : 47.500 € (37.350 € en 2015)
- fondations : 59.000 € (63.000 € en 2015)
- produits des ventes de livrets et de la formation : 11.060 € (8.070 € en 2015)
- cotisations : 23.201 € (19.868 € en 2015)

L'investissement du conseil d'administration et de l'équipe salariée dans la recherche de financements nouveaux nous permet d'augmenter de 10.000 € les subventions publiques reçues, dans un contexte relativement contraint.

Nos actions continuent de trouver un écho positif auprès des fondations soucieuses du bien commun : Monde solidaire, un Monde par tous et Fondation de France. Nous avons également obtenu un financement de la Fondation pour le Progrès de l'Homme pour nos actions sur la transition écologique.

Les ressources provenant des ventes des livrets que nous éditons, des formations que nous dispensons régulièrement et du séminaire annuel nous permettent d'équilibrer ces activités du point de vue financier.

Nous notons que le nombre d'adhérents qui passe de 222 adhérents en 2015 à 246 adhérents en 2016 continue de progresser, et avec lui le montant des dons et des cotisations, ce qui contribue à notre capacité d'autofinancement.

Enfin, une part essentielle des activités du CAC étant assurée par les bénévoles actifs du CAC (200 contributions actives recensés sur les actions de 2016), nous maintenons notre principe de faire figurer ce bénévolat au compte de résultat pour un montant symbolique de 100.000 € qui est loin de représenter la valeur réelle des apports des bénévoles au Collectif.

Dépenses

Nos dépenses ont été de 151.728 € dont 110.118 € correspondent aux frais de personnel (72 % des dépenses) qui ont augmenté de 20.000 € par rapport à 2015, les autres charges restant relativement stables.

Compte tenu des attentes fortes de nos adhérents vis-à-vis du Collectif, nous avons embauché un second coordonnateur salarié qui nous a permis d'intensifier le travail avec des réseaux associatifs. Une convention pluriannuelle Emploi tremplin signée avec la Région nous apporte une subvention annuelle de 15.000 € attachée à ce poste jusqu'en 2018 et doit nous permettre de le pérenniser.

Par ailleurs, le contrat avec notre apprentie a pris fin en septembre, trois stagiaires ont effectué un stage rémunéré de plusieurs mois au CAC et nous avons fait appel à des volontaires en service civique, ce qui nous a permis de mener à bien nos actions de 2016.

Résultat dégagé par la gestion de 2016

Nous dégageons cette année un excédent net de 4.598 €.

Affectation de l'excédent

Nous proposons d'affecter cet excédent aux fonds propres de l'association.

Nos perspectives pour 2017

En 2017, nous comptons sur une augmentation des dons et cotisations qui restent représentatifs de l'implication des adhérents dans notre mouvement.

Pour continuer de soutenir nos travaux généralistes sur la transition écologique et environnementale, nous nous ouvrirons à d'autres instances comme le ministère de l'environnement et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

C'est ce qui nous permet de présenter à l'assemblée générale un budget prévisionnel à hauteur de 156.100 €. Après débat en Assemblée général, il a été décidé de porter à **161.100 € les charges et recettes prévisionnelles 2017** afin d'augmenter les prévisions de cotisations et dons à 25.000 €.

La trésorière,